EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Géraldine BASTIEN, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire des victimes de l'attentat de Strasbourg.
Mme Dominique BRIAT arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pascal GUITTARD).
Mme Nicaise JOSEPH et M. Nicolas BONNET arrivent avant le débat de la question n°1.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Jean-Pierre BRENAS).
Mme Marion CANALES arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Nicaise JOSEPH).
Mme Valérie BERNARD arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à M. Grégory BERNARD).
Mme Isabelle LAVEST arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA).
Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Cécile AUDET).
Mme Marianne MAXIMI quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°3 à n°7 et donne pouvoir à M. Alparslan COSKUN.
M. le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°10 et n°11.
M. Florent NARANJO quitte la séance avant le vote de la question n°11.
Mme Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 81
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Il vous proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

OVAIR'GNE : 500 euros

L'Association Nationale des Étudiants Sages-Femmes (ANESF) a choisi la Ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation des 7 émes Journées nationales des Étudiants Sages-Femmes (Jn'ESF). 400 étudiant.es de toute la France sont attendus durant ces 3 jours (15 au 17 février 2019) dans les locaux de la faculté de droit et de science politique et de la faculté de médecine et de pharmacie.

Ce rendez-vous permet des échanges entre étudiant.es et acteurs de la maïeutique. Il s'organise autour de tables rondes sur des sujets d'actualités mais également autour de nombreuses formations et groupes de travail. Véritable vitrine de la fédération, cette manifestation est l'occasion de fédérer les 32 écoles adhérentes et de définir les prises de positions au niveau national sur les études en maïeutique et les problématiques liées à l'exercice de la profession de sages-femmes.

Cette action est organisée par l'association « Ovair'gne » constituée d'étudiant.es engagé.es dans la vie associative. Les demandes de l'association portent sur un soutien financier, la fourniture de goodies estampillés Ville de Clermont-Ferrand, le prêt d'un véhicule associatif sur la durée du congrès et un accueil des congressistes dans les salons de l'hôtel de Ville.

Au vu de l'intérêt du projet, il est proposé d'accorder à cette association une subvention exceptionnelle de 500 euros ainsi que le prêt gracieux d'un mini-bus pour la durée de l'événement et des goodies.

Le budget global s'élève à 47 500 euros financé principalement par la billetterie (13 680 euros), le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (12 000 euros), l'ANESF (5 200 euros) et du mécénat privé (8 000 euros). Une demande a également été faite auprès de Clermont Auvergne Métropole à hauteur de 1 000 euros.

LIEU'TOPIE : 4 000 euros

L'association « LieU'topie » a été créée en 2011. Ses objectifs principaux sont d'apporter des réponses innovantes d'ordres sociales, culturelles, ou économiques, par la mise en place d'un lieu de vie étudiant solidaire, de rencontres, d'échanges et de partage.

Elle répond à ces objectifs par l'organisation d'événements de promotion et la démocratisation de l'économie sociale et solidaire et de l'écocitoyenneté auprès du grand public.

Cette association, comptant plus de 1 000 adhérents, est déjà reconnue pour ses initiatives d'utilité sociale (l'épicerie du LieU, ses espaces services à prix libres, ses ateliers éducatifs, créatifs ou culturels) et son savoir-faire en matière d'accompagnement et de mobilisation d'autres associations (participation aux commissions dans le cadre de Clermont fête ses étudiants, déclinaisons de dispositifs nationaux comme la semaine de l'environnement et organisation de concours culinaires).

Souhaitant développer ses actions tout en se rapprochant des lieux de vie étudiants, l'association « LieU'topie » avait déménagé dans de nouveaux locaux plus spacieux. Elle souhaite voir son projet évoluer en termes d'engagement étudiant et d'amélioration des conditions de vie étudiantes.

Le budget global de l'association s'élève à 28 000 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 4 000 euros et Clermont Auvergne Métropole à hauteur de 10 000 euros. Les autres sources de financements de l'association sont principalement le FSDIE de l'UCA (5 000 euros) et les ventes de produits (7 000 euros).

FEDERATION DES ETUDIANTS D'AUVERGNE : 4 000 euros

La Fédération des étudiants d'Auvergne (la FédEA) créée en 2014, fédère plus d'une vingtaine d'associations étudiantes avec le double objectif de :
- représenter et défendre les droits et les intérêts matériaux et moraux, tant collectifs qu'individuels des étudiants ;
- concevoir et gérer des services, projets ou outils visant à répondre aux besoins des étudiants via le développement de leurs associations.

A travers ses actions, la Fédération des étudiants d'Auvergne propose des services aux associations étudiantes et à leurs membres, elle sensibilise les étudiants aux enjeux de la citoyenneté (participation aux élections aux conseils du CROUS, des établissements d'enseignement supérieur...), de santé, de solidarité.

La Fédération des étudiants d'Auvergne est devenue un acteur majeur de la vie étudiante clermontoise et participe activement à l'organisation de « Clermont Fête Ses Étudiants ».

Elle souhaite poursuivre pour l'année universitaire 2018-2019 la plupart de ses actions déjà menées l'année précédente : l'édition d'un guide des associations étudiantes, des ateliers de prévention et de sensibilisation, des week-ends de formation, le projet « What's the fac ? » auprès des lycéens et l'épicerie culturelle. Elle relance cette année son projet d'Agoraé qui sera situé sur le campus des Cézeaux dans des locaux mis à disposition par l'Université Clermont Auvergne.

Pour réaliser ses projets, la Fédération des étudiants d'Auvergne sollicite le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (20 000 euros), la Région Auvergne Rhône Alpes (2 000 euros), Clermont Auvergne Métropole (1 000 euros) et des partenaires privés (12 900 euros). Son autre source de financement est la vente de produits pour 6 550 euros.
En raison de son investissement auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, il est proposé de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention exceptionnelle de 4 000 euros.

BUREAU DES ARTS DE POLYTECH CLERMONT-FERRAND : 200 euros

Le Bureau Des Arts de Polytech (BDA polytech) participe pour la 3ème fois au Campus Comedy Club, concours national qui a huit ans d'existence.

Le Campus Comedy Club est un concours national qui se déroule en trois temps. Le premier est un spectacle composé d'une première partie assurée par des étudiants et d'une seconde partie comprenant au choix un humoriste confirmé ou trois jeunes pousses. A l'issue d'un vote du public, un des étudiants est retenu pour représenter son école pour la suite du concours.
Le second temps est un concours web où l'étudiant recevant le plus de vote est automatiquement sélectionné pour le troisième temps, la finale, qui aura lieu à Paris, les autres finalistes étant sélectionnés pas un jury de professionnels.

Le Bureau Des Arts de Polytech souhaite sur cette manifestation rassembler le plus largement possible en communiquant auprès des étudiants de toutes les composantes de l'Université Clermont Auvergne mais aussi des grandes écoles clermontoises ainsi que leurs personnels.

Les objectifs de cet événement sont de faire découvrir de jeunes artistes, issus de la nouvelle génération d'humoristes français, de développer la culture artistique auprès des étudiants de l'Université Clermont Auvergne et de faire rayonner la ville de Clermont-Ferrand.

Le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne est sa source principale de financement (1 620 euros) avec la billetterie (880 euros) sur un budget global de 4 133 euros. Il sollicite la Ville à hauteur de 200 euros.

DOCT'AUVERGNE : 3 000 euros

Doct'Auvergne est une association créée en 2013, par des doctorants clermontois. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes chercheurs, et de valoriser le diplôme du doctorat. Son action se décline en trois axes : solidarité, décloisonnement et insertion. Elle regroupe à ce jour plus du quart de l'ensemble des doctorants clermontois (près de 300 membres).

Doct'Auvergne est organisée en trois pôles afin de fédérer toujours plus les jeunes chercheurs clermontois et d'accroître son offre de services en leur direction :
- événements scientifiques (pour les chercheurs) et diffusion (pour le grand public) ;
- événements sociaux internes entre jeunes chercheurs ou de rencontre de chercheurs ;
- partenariat et poursuite de carrière pour les docteurs.

L'association est membre de la Confédération des Jeunes Chercheurs ainsi que du réseau Eurodoc.
Doct'Auvergne sollicite le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand (3 000 euros) pour la mise en place de différents projets prévus pour l'année universitaire 2018-2019. Il s'agit par exemple du Puy de la recherche ou de Quoi de neuf Doc' ?
Pour mener à bien ses actions, dont le budget est estimé à 36 278 euros, elle sollicite notamment le soutien financier du FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (5 100 euros), de laboratoires de recherche (3 000 euros), de la Région Auvergne Rhône Alpes (2 350 euros) et de Clermont Auvergne Métropole (12 000 euros).

Au vu du dynamisme de cette association et du rôle de plus en plus important qu'elle joue auprès des jeunes chercheurs clermontois, il est proposé de lui attribuer cette subvention pour soutenir la mise en œuvre de ses projets.

LYSIAS-CLERMONT : 500 euros

L'association « Lysias-Clermont » a été créée en 2008. Elle a pour objet de promouvoir la pratique de l'art oratoire au sein de la faculté de droit et de sciences politiques de Clermont-Ferrand.

Pour la 11ème année, elle organise un concours de plaidoirie et d'éloquence à destination des étudiants de première, deuxième et troisième année de licence de droit, ainsi qu'au lycéens de l'académie.

Les étudiants de première et de deuxième année s'affrontent, dans le cadre d'une simulation de procès, sur des affaires de droit civil et pénal. Les étudiants de troisième année et lycéens, quant à eux, concourent sur des sujets d'éloquence pure.

Les lauréats de chaque concours sont amenés à participer ensuite au concours organisé par la conférence nationale, association qui a pour vocation de rassembler toutes les associations Lysias de France.

Préalablement aux concours, l'association la conférence nationale organise des séances de formations pour préparer les futurs candidats. Des professionnels (avocats notamment) apportent leur concours à ces séances.

L'association « Lysias-Clermont » fait appel au soutien financier de la collectivité pour son projet. Sa demande porte sur un montant de 500 euros.

Le concours est soutenu financièrement par le FSDIE de l'UCA (2 200 euros) et le barreau de Clermont-Ferrand (4 500 euros).

LE LABOMATIK : 667 euros

L'association « Le Labomatik » a été créée en 2016. L'objet de cette association étudiante est la pratique, la promotion et la transmission de la photographie et cinématographie argentique.

Elle organise notamment chaque année des ateliers, stages, animations et événement artistiques et met à disposition de ses membres et personnes extérieures un laboratoire photo installé dans des locaux prêtés par le CROUS Clermont Auvergne.

Devant le vif succès rencontré par ces ateliers, l'association « Le Labomatik » souhaite réaliser durant cette année universitaire un projet visant à produire et à montrer une représentation des lieux universitaires de l'agglomération clermontoise. Il ne s'agit pas de produire des images de ce que sont les lieux eux-mêmes, mais de comment ils sont perçus, vécus et utilisés à travers la sensibilité des photographes. Étudiants, personnels, enseignants et chercheurs seront appelés à s'approprier leurs espaces quotidiens par l'image.

Il est envisagé de présenter l'exposition finale dans des sites universitaires, des résidences étudiantes et des locaux municipaux. L'association « Le Labomatik » fait appel à la Ville pour soutenir un de ses projets (subvention de 667 euros).
Le projet est soutenu financièrement par le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (667 euros) et le CROUS Clermont Auvergne (667 euros).

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 DEC. 2018

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER